



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école  
Bruno-Choquette tenue le 25 septembre 2023 à l'école.**

**Présences**

**Jennifer Landry, représentante parent**  
**Kathy Jollette, représentante parent**  
**Marianne Brassard, représentante parent**  
**Sylvain Denis, représentant parent**

**Maryse Lanoie, représentante enseignante**  
**Josée Marsan, représentante enseignante**  
**Sonia Barry, représentante professionnelle**  
**Lucie Gosselin, représentante service de garde**  
**Johanne Losier, représentante soutien**

**Absence**

**Soumayssa Khemir, représentante parent**

**Est aussi présente : Mélissa Ouellet, directrice et Anne-Marie Noël, membre de la communauté**

**Ordre du jour du Conseil d'établissement  
École Bruno-Choquette  
25 septembre 2023**

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 27 juin 2023
5. Dossiers d'information ou de consultation
  - 5.1 Un livre en cadeau
  - 5.2 Formation CÉ, Conseil d'établissement en bref et Rôle et responsabilités CÉ
  - 5.3 Documents numériques VS impression papier
  - 5.4 Mesure ministérielle – 100 000\$
6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption
  - 6.1 Dates du conseil d'établissement
  - 6.2 Règles de régie interne du CÉ
  - 6.3 Mandats des parents (1 x 1an et 2 x deux ans)
  - 6.4 Élection d'une présidente et d'une vice-présidente
  - 6.5 Règles de régie interne du service de garde
  - 6.6 Rapport annuel 22-23
  - 6.7 Frais reprographiques et agenda
  - 6.8 Sorties à approuver :
    - Zukari - 20 juin (18,45\$ à facturer aux parents)
    - Sortie aux pommes – 28 septembre (15\$ volet parent)
  - 6.9 Campagne de financement – Les bûches de Noël.
  - 6.10 Vente de t-shirt et coton ouaté
7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de l'OPP
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot du personnel de l'école
13. Parole au public
14. Levée de la séance



CE.23-09-25.01

1. **Ouverture de la réunion**

Ouverture de la séance à 19h19.

2. **Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

Marianne Brassard est nommée secrétaire d'assemblée.

CE.23-09-25.02

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Madame Mélissa Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Mélissa Ouellet souhaite ajouter un point à l'ordre du jour :

*5.4 Mesure ministérielle – 100 000\$*

Madame Jennifer Landry propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point proposé par la direction.

CE.23-09-25.03

4. **Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 27 juin 2023**

Les membres du conseil d'établissement font la lecture du procès-verbal du 27 juin 2023.

Madame Lucie Gosselin propose l'adoption du procès-verbal du 27 juin 2023.

5. **Dossiers d'information**

**5.1 Un livre en cadeau**

L'ensemble des élèves recevront un livre en cadeau de la fondation d'alphabetisation. Il a été proposé que les livres soient offerts durant le contexte de la semaine de lecture qui devrait se dérouler au mois de février.

**5.2 Formation CÉ, Conseil d'établissement en bref et Rôle et responsabilité CÉ.**

Madame Mélissa Ouellet invite les membres du CÉ à regarder ces trois capsules dans le contexte de la formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement.

**5.3 Documents numériques VS impression papier**

Madame Mélissa Ouellet propose que les documents des prochains CÉ ne soient plus imprimés.

Les documents seront envoyés par courriel comme prévu et ils seront déposés dans un fichier partagé accessible aux membres du conseil d'établissement. Les parents pourront utiliser

l'adresse courriel de leur enfant pour accéder au réseau de l'école avec un ordinateur de l'école.

Des copies imprimées seront toutefois remises à la secrétaire et à la présidente. Les membres du conseil d'établissement peuvent toujours faire une demande de copie papier s'ils le souhaitent.



#### **5.4 Mesure ministérielle – 100 000\$ (point ajouté)**

Madame Mélissa confirme que l'école Bruno-Choquette recevra 100 000\$ du ministère dans le contexte de la phase 2 du projet parc-école.

### **6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption**

**CE.23-09-25.04**

#### **6.1 Dates du conseil d'établissement**

Madame Ouellet a fait parvenir une proposition de dates de rencontre par courriel. Elle souhaite s'assurer que les dates conviennent aux membres.

Monsieur Sylvain Denis propose d'approuver les dates de rencontre telles que proposées par la direction de l'école.

**CE.23-09-25.05**

#### **6.2 Règles de régie interne du CÉ**

Madame Mélissa Ouellet fait la lecture des règles de régie interne du conseil d'établissement.

Madame Jennifer Landry propose d'approuver des règles telles que présentées.

**CE.23-09-25.06**

#### **6.3 Mandats des parents (1x 1 an et 2x deux ans)**

Monsieur Sylvain Denis manifeste son désir d'occuper un poste de 2 ans. Madame Jennifer Landry manifeste aussi son intérêt pour le poste de deux ans. Madame Cathy Jollette accepte le poste d'un an.

Madame Maryse Lanoie propose l'approbation des mandats des membres du conseil d'établissement.

**CE.23-09-25.07**

#### **6.4 Élection d'une présidente et d'une vice-présidente.**

Monsieur Sylvain Denis propose madame Jennifer Landry dans le rôle de présidente du conseil d'établissement et de madame Kathy Jollette dans le rôle de vice-présidente.

Madame Josée Marsan et l'ensemble des membres approuvent la proposition.

**CE.23-09-25.08**

#### **6.5 Règles de régie interne du service de garde**

Madame Mélissa Ouellet présente la nouvelle tarification en vigueur depuis le début de l'année scolaire. L'ensemble des règles ont déjà été présentées au printemps passé, mais la nouvelle tarification doit être adoptée par le conseil.

Madame Johanne Losier propose d'adopter les règles de régie interne avec la nouvelle tarification en vigueur.



CE.23-09-25.09

#### 6.6 Rapport annuel 22-23

Madame Mélissa Ouellet fait la lecture du mot de la direction dans le rapport annuel. Le rapport annuel a été présenté à l'assemblée générale annuelle des parents le 8 septembre 2023. Le document sera bientôt disponible sur le site web de l'école.

Madame Kathy Jollette propose d'adopter le rapport annuel tel que présenté durant l'assemblée générale annuelle des parents.

CE.23-09-25.10

#### 6.7 Frais reprographiques et agenda

Madame Mélissa Ouellet présente le tableau lié aux frais de reprographiques et d'agendas facturés aux parents.

Madame Josée Marsan propose d'adopter les frais à facturer aux parents.

CE.23-09-25.11

#### 6.8 Sorties à approuver

Les élèves du préscolaire et du premier cycle souhaitent sortir au parc d'amusement Zukari le 20 juin 2024. L'école souhaite facturer 18.45\$ aux parents. Le total de la sortie s'élève à 33.45\$ par élève. La mesure école inspirante couvrira la somme de 15.00\$ par élève.

Madame Lucie Gosselin propose d'approuver la sortie au parc d'amusement Zukari, telle que présentée par la direction.

Les élèves de la maternelle 4 ans souhaitent sortir aux pommes le 28 septembre dans le cadre du volet parent. Aucune somme ne sera facturée aux parents.

Madame Jennifer Landry propose d'approuver la sortie aux pommes.

CE.23-09-25.12

#### 6.9 Campagne de financement

Madame Mélissa Ouellet propose le retour de la campagne des bûches de Noël, et ce, à partir de demain. Les bûches Michaud offrent 1\$ de plus pour toutes les bûches vendues avant le 31 octobre 2023.

Madame Kathy Jollette propose d'approuver la vente des bûches de Noël Michaud en guise de campagne de financement.

#### 6.10 Vente de t-shirts et de cotons ouatés

Le comité de la rentrée a proposé l'idée de vendre des t-shirts et des cotons ouatés aux couleurs de l'école Bruno-Choquette. La direction propose que les items soient vendus au prix coutant, et



ce, dans le but de nourrir le sentiment d'appartenance des élèves à l'école. Au prix coutant, les t-shirts seraient vendus au prix de 12.08\$ et les cotons ouatés au prix de 28.18\$. Les membres du conseil d'établissement se questionnent sur la possibilité de faire une campagne de financement avec la vente des items. Madame Mélissa Ouellet propose d'effectuer des démarches auprès du fournisseur afin d'évaluer la possibilité de faire une campagne de financement avec la vente des vêtements aux couleurs de l'école. Au prochain CÉ, une proposition sera élaborée dans ce sens.

**7. Mot de la présidente**

La présidente est heureuse de nous retrouver au conseil d'établissement.

**8. Correspondance reçue**

Aucune

**9. Mot de la déléguée au comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre à ce jour.

**10. Mot de l'OPP**

Il n'y a pas eu de rencontre à ce jour.

**11. Mot de la représentante du service de garde**

Madame Lucie Gosselin confirme que le service de garde a tout son personnel pour l'année scolaire 23-24.

**12. Mot du personnel de l'école**

Madame Josée Marsan souhaite souligner la performance de l'Harmonie de l'école au souper-bénéfice de l'opération Bonne Mine. Elle souhaite aussi souligner la fête de la rentrée qui s'est bien déroulée.

Madame Maryse Lanoie fait un retour sur le potager. Il est proposé de planter de fleurs afin de stimuler la pollinisation des légumes.

**13. Parole au public**

Madame Anne-Marie Noël est présente et souhaite poser sa candidature à titre de représentante de la communauté. Un point sera ajouté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement afin de formuler une résolution dans ce sens.

**14. Levée de la séance**



Madame Lucie Gosselin propose la levée de la séance à 21h16.